

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 27 MAI 2015

Le nombre de membres du Comité étant de 6.

L'an deux mille quinze, le 27 mai à 20h, le Comité Syndical dûment convoqué par Monsieur le Président en date du 21 mai 2015, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier MELKI, au centre Cyrano de Bergerac, à Sannois.

PRESENTS :

- | | |
|---------------------------|---|
| - Commune de FRANCONVILLE | M. MELKI, <i>Président</i>
M. VERBRUGGHE |
| - Commune de SANNOIS | M. LEITERER
M. PORTIER |
| - Commune d'ERMONT | M. HAQUIN
M. HERBEZ |

SECRETAIRE :

M. HERBEZ

Le Président ouvre la séance à 20h. Il procède à l'appel nominatif.

Les membres du Comité présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Comité.

Monsieur HERBEZ, qui en accepte les fonctions, est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 4 FEVRIER 2015

Le Président indique à l'Assemblée n'avoir reçu aucune remarque quant au Procès- Verbal du 4 février 2015. Aucune observation n'étant émise, il soumet le Procès verbal à l'Assemblée.

Le comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 4 février 2015.

DELIBERATIONS

2. MODIFICATION DES STATUTS DU SICSEF

APRES en avoir délibéré, le Comité Syndical,

ADOpte, les nouveaux statuts modifiés annexés à la présente délibération,

AUTORISE le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la validation et à la mise en œuvre de ces statuts.

3. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

APRES en avoir délibéré, le Comité Syndical,

CONSTATE, pour la comptabilité du Syndicat de Chauffage, les identités de valeurs avec les indexations du compte de gestion relatives aux report à nouveau, au résultats de fonctionnement de l'exercice au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents chapitres.

VOTE et arrête les résultats définitifs,

ADOpte le Compte Administratif 2014 du Syndicat Intercommunal de Chauffage sous la présidence du premier vice-président, Monsieur Xavier HAQUIN.

4. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2014

ENTENDU l'exposé du Rapporteur,

APRES en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DECLARE que le Compte de Gestion du Syndicat Intercommunal de Chauffage dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

ADOpte le compte de gestion du Trésorier Principal du Syndicat Intercommunal de Chauffage pour l'exercice 2014.

La séance est levée à 20h45

Xavier MELKI
Président

